

# **La militante et féministe kurde Gulizar Taşdemir remise par la Norvège à la Turquie**

samedi 7 juillet 2018, par [TJA-F](#) (Date de rédaction antérieure : 4 juillet 2018).

## **Mouvement des femmes kurde en France (TJA-F)**

Kurdistan au féminin

### **A LA PRESSE & A L'OPINION PUBLIQUE**

La militante et féministe kurde, Gulizar Taşdemir a été rendue à la Turquie, les mains et les pieds attachés, ce mercredi 4 juillet 2018.

Cette féministe, militante des droits humains, des droits légitimes du peuple kurde, s'était réfugiée en Norvège en 2015 pour demander une protection dans le cadre de la Convention de Genève relative aux droits d'asile.

Souffrant d'une pathologie dont le défaut de soin peut engendrer des risques vitaux et malgré les risques dû à son identité politique, sa demande de protection a été refusée.

Gulizar Taşdemir, recherchée activement par la Turquie pour son militantisme et son engagement actif dans la lutte kurde, est renvoyée en Turquie malgré les risques évidents de tortures et mauvais traitements qu'elle risque de subir.

Suite aux accords bilatéraux Signés avec la Turquie, en méconnaissance totale des droits humains, la Norvège renvoie encore une fois une kurde vers ses tortionnaires.

Il est plus que temps, que là Norvège, Mais aussi les autres pays, notamment les pays de l'union européenne cessent de violer les Conventions dont ils sont eux-mêmes rédacteurs et signataires.

Le Mouvement des femmes kurdes en France (TJA-F) ne peut tolérer et accepter, la facilité, la désinvolture avec laquelle la Norvège renvoie en Turquie une militante, toute en sachant que cette personne risque la torture et une incarcération pour de très longues années à cause de sa position politique.

Les femmes kurde en particulier et le peuple kurde tiennent responsable la Norvège mais aussi les pays qui ont signé la convention de Genève relative aux droits d'asile, des conséquences dramatiques de ce renvoi dans un pays où le système judiciaire indépendant est mise en berne et où la torture est quasi systématique.

Nous demandons à toutes les institutions, à la CPT, à la Cour Européenne des droits de l'Homme, au Parlement Européen de prendre acte de cette extradition et de faire le nécessaire pour que la militante kurde soit traitée et jugée en tant que prisonnière politique et que ses droits élémentaires soient respectés.

Nous appelons enfin toutes les femmes, les féministes, les militantes et militants des droits humains à dénoncer cette violation flagrante infligée à une militante dont toute la vie a été un combat pour

des lendemains meilleurs.

Mouvement des femmes kurde en France (TJA-F)

Le mercredi 4 juillet 2018

---